



Comment orienter le patient souffrant de douleur chronique vers une psychothérapie de soutien

N°Programme ANDPC : 10422325022

PROGRAMME DE FORMATION

FORMAT

Formation continue
Présentiel 7h

PUBLIC CONCERNÉ

Médecine générale

FINANCEMENT

DPC ou financement
personnel

RÉSUMÉ

Le soulagement de la douleur, reconnu comme un droit fondamental de toute personne par la loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé responsabilise chaque professionnel de santé. Soulager la douleur est un devoir éthique de chacun, c'est une priorité de santé publique.

Le médecin généraliste est le plus souvent le premier recours des patients en situation de souffrance.

Au quotidien, il est confronté à la gestion de situations complexes dans le soulagement de la douleur chronique et joue un rôle majeur dans l'éducation des patients, la transmission, le suivi et la surveillance des traitements médicamenteux et non médicamenteux.

La douleur est une expérience sensorielle, émotionnelle et affective désagréable associée à une lésion tissulaire réelle ou potentielle. L'évaluation globale de la douleur ressentie par le patient ainsi que le bilan des traitements pris, qu'ils soient prescrits ou l'objet d'une automédication, sont indispensables pour prendre en charge une douleur.

Dans le cadre des douleurs chroniques, il est essentiel de ne pas négliger le retentissement psychologique, les répercussions sur la qualité de vie, l'impact émotionnel et affectif. C'est là

que réside tout l'intérêt de l'usage de certains anti-dépresseurs mais aussi de certains traitements non médicamenteux et notamment l'arsenal des psychothérapies de soutien.

Elles ne sont plus à discuter dans ce cadre. Elles ont fait leurs preuves et sont un véritable atout supplémentaire dans cette lutte quotidienne du patient, aux côtés des traitements médicamenteux classiques habituels.

Le médecin généraliste en première ligne doit connaître ces psychothérapies de soutien afin d'être en capacité de proposer à son patient la thérapie la plus adaptée à son profil.

Si le médecin généraliste déjà formé et rodé peut éventuellement mettre en œuvre une psychothérapie de soutien à son cabinet, son rôle sera le plus souvent, d'offrir une information et une orientation pertinente à son patient et pour cela il devra maîtriser l'offre à disposition sur son territoire d'exercice.

Lors de cette action de formation continue présentielle d'un jour, après quelques rappels sur la douleur, les différentes psychothérapies possibles dans l'orientation de soutien du patient souffrant de douleur chronique sont traitées.

Ensuite sont abordées : les modalités d'orientation, les conditions de prise en charge par l'assurance maladie, l'information du patient et son adhésion, à savoir le principe Rogérien. En fin d'enseignement, une place est dédiée aux ateliers pratiques.

Dans ce cadre, cette formation proposée aux médecins généralistes s'inscrit au niveau de l'orientation : 94 – « *Prise en charge psychologique du patient : orientation et mise en œuvre de psychothérapies de soutien* ».

OBJECTIFS DE FORMATION

Les objectifs généraux :

- ✓ Connaître les théories sous-jacentes aux différentes psychothérapies et leurs indications respectives,
- ✓ Adresser à un psychothérapeute en connaissance de ces techniques,
- ✓ Assurer l'information et l'orientation du patient.